

**GENDARMERIE NATIONALE**

**GROUPEMENT du**

UNITE (CLAIR)

Brigade de

PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)

PV N° 123/98 - Bt de :

**BORDEREAU D'ENVOI**

Constituant avec les pièces qu'il énumère  
**LA PROCEDURE** enregistrée à l'unité

← sous le numéro indiqué ci-contre

CADRE RESERVE AU COMMANDEMENT

DATE DES FAITS

Le 16 janvier 1998.

TYPE D'ENQUETE : RENSEIGNEMENT  
**ADMINISTRATIF**

LOCALISATION DES FAITS

et sa périphérie.

AFFAIRE (NOM DES PARTIS EN CAUSE)

OBJET DE LA PROCEDURE

Signalement d'un OVNI.

**NUMERO  
D'ORDRE**

**DESIGNATION DES PIECES**

1	Procès-verbal de Synthèse.
2	Plan de Situation.
3	Plan de situation.
4	Procès-verbal d'audition témoin : G G
5	Procès-verbal N° 42/98 -- Bt
	Pièces Jointes :
	* Articles de « » en date des 23 et 24 janvier 98.

**(DESTINATAIRES)**

1	Monsieur le Préfet à .....	Date de clôture	Vu et transmis par
1	M. le Général commandant la région aérienne à	15/06/1998	L'Adjudant Cdt la Brigade
2	Direction Générale de la Gendarmerie Nationale - Bureau Défense Opération - Section Renseignement à .....		Le
1	AUX ARCHIVES.		Signature

Compagnie :

Unité :

C.U. 04023 - PV 00123/98

PROCES - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

01 1

**ANALYSE ET REFERENCES :**

**O B J E T :** Signalement d'un objet volant non identifié (OVNI).

**PERSONNES CONCERNEES :** Mme G G , dt à et  
d'autres témoins non identifiés.

Nous soussigné : gendarme P M , en résidence à ,  
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation  
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

**EXPOSE DES FAITS**

Au cours du mois de janvier 1998, le journal régional "  
", diffuse dans l'édition du Vendredi 23 janvier, un article ayant  
trait à l'observation d'un "Mystérieux objet dans le ciel" de la périphérie de  
, le vendredi 16 janvier 1998.

L'enquête diligentée ne nous permettra pas d'identifier les témoins de  
cette observation visuelle citée supra. Par contre, nous recueillerons le  
témoignage d'une habitante , suite à une observation similaire  
dans la nuit du mercredi 21 janvier 1998.

**CONCOURS RECU**

Nous sommes assistés dans notre enquête par l'Adjudant Y L du  
Poste de Protection et de Sécurité de la Défense (PPSD) de la Circonscription  
Militaire de la Défense de et par l'Inspecteur C P , du service  
des Renseignements Généraux de , détaché au PPSD de .

**ENQUETE**

Dans un premier temps, nous procédons à l'analyse des renseignements  
contenus dans l'article de " , rédigé par Monsieur Y  
A , journaliste.

Il est fait mention des témoignages de trois occupants d'un même  
véhicule et d'une mère de famille de .

Il en ressort les points suivants :

\* Date de l'observation : le vendredi 16 janvier 98 aux environs de 22  
heures 30.

\* Localisation des faits : ""route en direction de ,  
vers l'embranchement de la route de -- route avec un muret au milieu --  
camion qui a traversé un village en grillant un feu rouge -- "" : cela  
correspond une zone située de part et d'autre de la route nationale entre le  
lieu-dit " " à la sortie de et , seule  
commune sur la RN entre et , comportant un feu tricolore.

(Cf Plan joint - Pièce N° 2).

\* Nature du phénomène observé : Carcasse en métal brillant comme de  
l'innox, diamètre 20 à 25 mètres, avec des rayures noires, avec plusieurs ronds  
de lumière jaune et rouge.

L'Enquêteur :

A plusieurs reprises, nous avons pris attache avec Monsieur A , journaliste à " ". Nous lui avons demandé de prendre attache avec les personnes qui l'ont contacté pour lui faire part de leurs observations.

Les témoins en question ont refusé que leurs identités et coordonnées nous soient transmises aux fins d'audition.

Malgré plusieurs relances de notre part, nous n'avons pû à ce jour, vérifier et recueillir les renseignements relatifs à l'observation du vendredi 16 janvier 1998.

Dans le même temps, au cours de nos investigations, nous localisons un autre témoin, en la personne de Mme G G , qui a été témoin d'une observation similaire, à la périphérie même de , mais quelques jours plus tard, soit le mercredi 21 janvier 1998.

Alors qu'elle se trouvait dans la voiture de son mari, en bordure du quartier SUD de , elle a aperçu un disque éclairé mais légèrement voilé dans le ciel qui était clair. Cet objet qui était gros et plat et de taille deux fois supérieure à la lune (Lune montante ce jour là) se tenait immobile assez haut dans le ciel.

Le centre du disque était pourvu d'un rond gris beaucoup plus petit.

Mme G exclut formellement l'hypothèse de lumières type discothèque, voire de la lune.

(Cf Plan de situation et P.V d'audition - Pièces N° 3 et 4).

Mentionnons que les clichés photographiques effectués dans les mêmes conditions d'heure et de lieu sont inexploitables.

Mentionnons également que la brigade de gendarmerie de a effectué une procédure suite à une observation d'OVNI, le samedi 17 janvier 1998, par Monsieur S R , sur le territoire de la commune de sous

L'objet décrit excepté par la taille, peut présenter des similitudes de description avec celui signalé entre et la veille au soir.

(Cf Procédure N° 42/98 - Bt , transmise en même temps que le présent procès-verbal).

**CLOTURE**

Bien que nous n'ayons pû recueillir les auditions des personnes qui ont été les principaux témoins d'un "phénomène lumineux aérien", nous établissons notre procédure à titre de renseignement administratif adressé à Monsieur le Préfet du département du , et aux différents autorités militaires compétentes.

Fait et clos à , le 14 juin 1998

L'enquêteur

**GENDARMERIE NATIONALE**  
Compagnie :  
Unité :  
C.U. 04023 - PV 00123/98

PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF  
-----  
AUDITION

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE  
N° PIÈCE N° FEUILLET  
04 1

Nous soussigné : gendarme P M , en résidence à ,  
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation  
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :  
Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

F G , 68 ans,  
nom d'usage

demeurant

Tél :

fille de  
mariée, Retraitée., nationalité française,

qui déclare le vingt février mil neuf cent quatre vingt dix huit  
à dix sept heures et trente et une minutes:"-----

-----  
"Ce jour je prends connaissance de l'objet de votre enquête suite à  
la parution dans l' , d'un article ayant trait à l'observation  
d'un "OVNI" dans la soirée du 16 au 17 janvier 1998, dans la périphérie de

-----  
"Pour ma part, j'ai été témoin d'un tel phénomène lumineux, mais pas  
le même soir, soit le mercredi 21 janvier 1998. J'ai pensé qu'il y avait un  
rapport avec l'observation précédente, suite à la description de l'objet qui  
avait été aperçu.-----

-----  
"Le soir des faits, vers 18 heures , 18 heures 30, je me trouvais  
comme passagère avant droite, dans la voiture que conduisait mon mari L .  
Nous allions dans le quartier , distant d'environ un kilomètre de  
notre domicile.-----

-----  
"Alors que nous venions de passer le rond-point situé au bout de la  
rue des et que nous nous dirigeons sur le quartier , par la  
rue , j'ai regardé machinalement sur ma droite et j'ai aperçu un  
gros rond éclairé dans le ciel, assez haut (je prends pour repère le haut de la  
colline du ) qui ne se déplaçait pas.-----

-----  
"Je considère que le rond était gros et plat comme un disque, bien  
deux fois comme la lune. Au milieu du disque, il y avait comme un rond gris  
beaucoup plus petit, ,-----

-----  
"Il émettait une lumière intense, un peu comme celle de vos tubes  
néons. Pour situer le lieu d'observation, nous devions être juste avant la  
Pizzeria. Le phénomène lumineux se trouvait alors à la verticale (en direction)  
du début des bâtiments de l'usine-----

-----  
"Je ne peux vous donner la distance où il se trouvait par rapport à  
moi. Par contre, il n'a pas bougé le temps que je le regarde, soit une vingtaine  
de secondes. Je ne peux vous dire si c'était un objet ou autre chose. Il était  
légèrement voilé comme s'il y avait un petit peu de brouillard devant.-----

-----  
"Cela ne ressemblait en aucun cas, à des lumières de type boites de  
nuit ou autre, voire lune ou soleil. Je ne sais pas ce que c'est, et c'est la  
première fois où je vois cela.-----

-----  
"Ce soir là, le ciel était clair, il avait fait beau dans la journée.  
La personne entendue L'enquêteur

**GENDARMERIE NATIONALE**  
Compagnie :  
Unité :  
C.U. 04023 - PV 00123/98

PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF  
-----  
AUDITION

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE	N° FEUILLET
04	2

Il n'y avait aucun vent. Je ne pense pas qu'il y avait des nuages dans le ciel.

-----  
"Sur le moment je n'ai pas prêté plus d'attention à ce que je regardais. J'ai juste trouvé cela bizarre. Je l'ai dit à mon mari, mais comme il conduisait il n'a pas pu regarder.

-----  
"En repassant un peu plus tard, je n'ai pas eu la présence d'esprit de regarder pour voir si le "phénomène" était toujours là.

-----  
"J'ai repensé à ce que j'avais vu, quand j'ai vu l'article sur le journal. et j'ai appelé les gendarmes de qui ont noté mes coordonnées.

-----  
"Je ne vois rien d'autre à ajouter sur cette observation.

-----  
A , le vingt février mil neuf cent quatre vingt dix huit, à dix huit heures trente. ---

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'enquêteur

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N° PIÈCE N° FEUILLET  
01 1

C.U. 04021 - PV 00042/98

## ANALYSE ET REFERENCES :

O B J E T : Signalement d'un objet volant non identifié  
O. V. N. I.

PERSONNE CONCERNEE : S. R .

DATE ET LIEUX : - 17.01.98 à 23H50.

Nous soussigné : adjudant R S , commandant la brigade, en résidence à ,  
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation  
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons :

S R , 50 ans,

demeurant

fils

concubinage, employé , nationalité française,

qui déclare le vingt trois janvier mil neuf cent quatre vingt dix huit à dix  
huit heures et trente quatre minutes:"

-----  
"----- Le samedi 17 janvier 1998, vers 23 heures 50, alors que je me trouvais à  
mon domicile, mon amie B , a attiré mon attention suite à la présence dans  
le ciel d'un engin bizarre. Je me suis mis à la fenêtre, puis je suis sorti  
devant ma maison pour essayer d'identifier cet objet.-----

----- Il s'agissait d'un engin volant illuminé, qui se déplaçait  
horizontalement, parallèlement à la route (CD ), approximativement du  
sud-ouest au nord-est, entre ma maison et le . J'estime sa hauteur  
de vol à 300 mètres environ d'altitude, sans pouvoir être affirmatif. La  
première chose que j'ai vu c'est un groupe de lumières en mouvement.-----

----- Il était de forme allongée, d'environ trois bons mètres, avec à l'avant  
comme deux phares émettant une lumière jaune et à l'arrière deux lumières plus  
fortes et plus blanches. Elles étaient toutes fixes, non clignotantes, ni  
tournantes. J'ai eu l'impression d'une voiture miniature. Il émettait un bruit  
sourd, semblable au bruit d'un compresseur de camion frigorifique. De  
l'intérieur de la maison, le bruit ne s'entendait pas. Il semblait ne pas se  
déplacer très rapidement, beaucoup moins vite qu'une étoile filante.-----

----- Comme l'engin était pris dans la lumière, je n'ai pas bien vu sa forme, ni  
ses couleurs. Je n'ai pas pu distinguer de quels matériaux il était constitué.  
Il était trop loin et il faisait nuit.-----

----- Je l'ai suivi des yeux jusqu'à ce qu'il disparaisse à l'horizon, à l'Est.  
- S.I. Ce soir là, bien qu'il fasse nuit, la visibilité était bonne, le temps  
était clair. Il gelait et il n'y avait pas de vent.-----

- S.I. Il n'a laissé aucune trace ou débris.-----

La personne entendue

L'enquêteur

1 M. le Préfet

à  
1 M. le Général, commandant la région  
aérienne à  
2 Direction Générale Gendarmerie Nat.  
Bureau Défense Opération - Section  
Renseignement à  
1 Archives

Date de clôture  
27/02/1998Transmis le :  
27.02.98par  
L'adjudant  
S

Signature

OPJ  
Signature et cachet

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. 04021 - PV 00042/98

----- Je n'avais pas l'intention d'en parler, car certains amis, à qui j'en ai parlé, se sont moqués de moi. Ce qui m'a décidé c'est l'article de de ce matin, dans lequel il était conseillé de rapporter ces faits à vos services. Je précise que ce n'est ni le même jour, ni le même type d'objet que j'ai vu.

- S.I. Il ne ressemblait ni à un hélicoptère ou un avion comme on en voit habituellement, dont ce n'était absolument pas le bruit du moteur. Je n'ai pas pu identifier cet engin de même que ma compagne.

-----, le vingt trois janvier mil neuf cent quatre vingt dix huit, à dix neuf heures trente.

----- Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'enquêteur

Sa compagne, Mme B B, née, domiciliée à la même adresse, confirme les déclarations de M. S R, sans apporter d'autres renseignements complémentaires sur la description de l'engin.

Mentionnons que M. S R et son amie sont tout à fait dignes de foi et sont favorablement connus de nos services.

Notons qu'un arrêté préfectoral en date du 02.01.98 (N° 18), autorise la Sté sise, à un survol à base altitude sur l'ensemble du département.

- Nous joignons à la présente procédure :
- les articles de presse de des 23 et 24.01.98.
  - un plan de situation de l'habitation de M. S R, avec photographie du lieu d'observation.

Nous transmettons l'ensemble de la présente procédure, directement au Commandant de la brigade de, chargé de centraliser les renseignements sur le phénomène, pour jonction des procédures.

Fait et clos à, le 27 février 1998.

L'enquêteur

VUE PANORAMIQUE DU LIEU  
DE PASSAGE DE L'OVNI

Cliché effectué  
depuis le point  
d'observation des témoins  
(chambre).



← 2 →



# Un mystérieux objet dans le ciel

*Ils sont trois, ils ont vu « la carcasse en métal brillant comme de l'inox, avec des ronds de lumière rouge et jaune ».  
Ils racontent et tiennent à être pris au sérieux.*

Elles ne veulent pas que leurs noms soient mentionnés, et elles ne tiennent pas à être prises en photo. « On sait très bien que certains nous prendraient pour des folles. » Toutes deux, jeunes femmes, nièce et tante, installées dans le salon de la maison de la première, sur une colline de racontent l'étrange spectacle auquel elles ont assisté dans la soirée de vendredi dernier. Elles ont l'accent de la sincérité.

« Il était 22 h 30, on était trois dans la voiture, on allait en boîte. On roulait sur la route de en direction de le mari de ma nièce conduisait, pas très vite, 60 km/h à peu près. On était vers l'embranchement de la route de

Subitement, j'ai dit, tiens on dirait la pleine lune, ça se rapprochait, on n'entendait rien. J'ai cru à un avion qui allait s'écraser. Et puis, on a vu en face du pare-brise, c'est resté sur place, ensuite, c'est passé derrière », souligne la tante.

Sa nièce, jeune mère de famille, montre un papier avec un dessin fait au crayon, une sorte de toupie à l'envers. Toutes deux reprennent : « On a essayé de reproduire ce qu'on a vu. C'était une forme énorme, je vous assure, on voyait la carcasse en métal brillant comme de l'inox, avec des rayures noires, un diamètre de 20 à 25 mètres.

## Un autre témoignage

C'était à trois cents ou à cinq cents mètres de nous, à une hauteur de un ou deux pylones électriques. Au sommet, il y avait un rond de lumière rouge, en bas, un rond de lumière rouge et jaune, ça ne clignotait pas. On s'est arrêté pour mieux regarder, c'est vrai qu'entre nous, on n'osait pas prononcer le mot d'OVNI ou de soucoupe volante.

La carcasse a stationné et est repartie subitement, il n'y avait aucun bruit, de moteur, aucun déplacement d'air, c'est repar-



Les témoignages sur ce type de phénomène sont collectés par le Centre d'études spatiales de Toulouse

ti par à-coups et à grande vitesse. »

Cette vision, cette forme inconnue, ne les ont pas effrayées, mais ont plutôt provoqué leur immense stupeur : « On n'avait rien vu, on n'avait pas fumé, et on va assez souvent en boîte pour savoir que ce n'était pas un de ces rayons laser comme il y en a beaucoup. Si on n'avait pas été sur la partie de la route avec un mur et au milieu, on aurait fait demi-tour pour essayer de suivre et de voir. Je vous jure qu'ensuite, il y a un camion qui collait à notre pare-chocs et qui a traversé en grillant un feu rouge, comme s'il avait eu très peur. On ne peut pas être les seuls à avoir vu. »

La tante était en tout cas ravie d'entendre deux jours plus tard son grand fils, élève dans un lycée lui dire : « Il y a un élève de ma classe qui nous a raconté avoir vu vendredi un drôle de truc. Je lui ai dit que tu avais vu la même chose. » L'élève roulait sur cette même route mais dans la direction de Le témoignage des deux jeunes femmes est pour l'instant corroboré par une autre demeurant du côté de la zone commerciale de : « C'était vendredi vers 22 h 30. Je donnais le biberon à ma fille. J'ai été attirée par un rond jaune qui passait. J'ai ouvert la fenêtre velux, j'ai cru à un avion qui allait s'écraser. C'était assez haut dans le ciel,

mais visible et gros comme une lune, ça filait très vite. J'ai écouté, rien, aucun bruit, ça allait comme d'ouest en est. J'ai été troublée et j'en avais les jambes qui tremblaient. » Troublées, la tante et la nièce le demeurent aussi. « C'est resté gravé dans notre cerveau, l'ampleur des lumières était vraiment impressionnante. » Elles ne sont ni l'une ni l'autre des fanas de livres ou de films de science-fiction. « Pourquoi il n'y aurait que nous dans l'univers ? », s'interrogent-elles. Toutes deux, ainsi que le mari de l'une d'elles, ont vu, ils tiennent simplement à être pris au sérieux, et à ne pas subir les classiques railleries en la matière.

CIBLES

# L'étrange objet dans le ciel

« Il y a des tas de phénomènes naturels explicables », souligne J C. Ce chercheur de l'Observatoire ne rejette pas les témoignages sur les boules de lumière.

Les témoignages de personnes affirmant avoir vu tel ou tel phénomène lumineux, décrivant avec des détails précis tel ou tel spectacle inconnu dans le ciel, ne suscitent pas les quolibets ni les haussements d'épaules des scientifiques. « Nous recevons des appels téléphoniques de personnes qui nous décrivent des phénomènes, nous nous efforçons de prendre note, nous transmettons le cas échéant au centre national d'études spatiales », indique J C.

Ce dernier, chercheur et enseignant à l'Observatoire des Sciences de l'Univers de , a reçu hier l'appel d'une des spectatrices du mystérieux objet aperçu vendredi dernier dans le ciel de (notre journal du 23 janvier) et recueilli son témoignage. Dans son bureau encombré de dossiers, de photos et de

livres, J C a ouvert le « Handbook of Unusual Natural Phenomena » qui recense des phénomènes rapportés par de très sérieuses revues scientifiques.

« On y trouve des descriptions de phénomènes qui peuvent approcher de ce qui a été rapporté. Les choses peuvent souvent s'expliquer. Prenez l'histoire vraie de la boule de feu qui a fait trois fois le tour du sommet d'une pyramide d'Égypte, il s'agissait de feux de une décharge électrique. On possède des descriptions de boules de lumière dont la surface ressemble à du cuivre brillant et qui vont sans aucun bruit. Il y a des tas de phénomènes naturels souvent explicables ».

## Ballons-sondes

Les ballons-sondes lancés tant par les militaires que les météorologistes provoquent

souvent la stupeur des personnes qui sont les spectateurs de leurs évolutions : « Des ballons-sondes gonflés à l'hydrogène et à la surface plastifiée montent à 45 km d'altitude, des ballons-sondes gonflés à l'hélium ont des enveloppes solides, en kevlar par exemple, dont la surface est brillante ».

J C sait trop bien qu'il y a des tas de phénomènes purement météorologiques dont certains peuvent être difficilement explicables.

En bon scientifique qui a souvent observé le ciel et pris des photographies, il se plante devant une carte et montre les myriades de systèmes solaires. Tout se relativise alors. J C

souligne en souriant : « A priori, il devrait y avoir de la vie hors de notre système solaire ».



chercheur à l'Observatoire  
Photo J C